

## COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU



### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 17 FEVRIER 2012

L'an deux mille douze, le dix sept février à dix neuf heure trente, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château

#### ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUT	X	Anne-Marie MERY	
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise MARANDET	X	Virginie LAVALETTE	X	Bernadette ACCOLAS	X

#### ASSISTAIT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS

#### **Point n°1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 20 janvier 2012**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **Point n°2 : Eco-quartier**

**Thierry AUDOUIN** informe le conseil qu'il a rencontré deux personnes qui sont toujours intéressées par le projet ainsi que deux nouveaux. Il fait ensuite lecture d'un courrier de la Société France LOIRE qui est intéressée pour implanter des logements locatifs sociaux sur le terrain, à savoir 3 logements plus particulièrement destinés aux personnes âgées ou handicapées et 3 logements de type 4 et 5 pour accueillir des familles.

Le Conseil est séduit par la proposition qui devrait permettre une mixité sociale intéressante. Le Conseil Municipal devra se prononcer prochainement sur les modalités d'implantation.

#### **Point n°3 : SICTOM**

**Claude MICHEL** donne le compte-rendu d'une réunion de travail du SICTOM. Pour permettre la mise aux normes des vestiaires des employés et d'un local technique, le SICTOM décide de prendre l'attache d'un architecte pour étudier le projet d'une éventuelle construction de bâtiment sur un terrain appartenant au SICTOM et situé route de Moulins à Cérilly.

#### **Point n°4 : CCAB**

Dans le cadre de la poursuite des travaux prévus pour l'aménagement du centre bourg, une réunion au cours de laquelle sera présenté le projet définitif doit être organisé le 2 mars prochain.

## **Point n°5 : Questions diverses**

- 1) **Bernadette ACCOLAS** fait part de l'achat de matériel pour la salle des fêtes, à savoir :
  - 200 assiettes à dessert
  - Des paniers à couverts supplémentaires pour le lave-vaisselleLe montant total de ces achats est estimé à 150 € HT.
- 2) **Corinne TREBOSC** demande à ce que les containers situés à côté de la salle des fêtes soient cachés derrière des paravents en bois. L'ensemble du conseil municipal est d'accord.
- 3) **Sylvain GAUMET** informe le conseil municipal que l'assemblée Générale de l'association Fêtes et Loisirs est programmée le 16 mars prochain à 18h30.
- 4) **Françoise MARANDET** fait le bilan de l'avancement du projet crèche :
  - Braize, Saint Bonnet et le CHSI se sont prononcés pour la réservation de place
  - Le projet a été retenu par la fondation de France
  - L'ouverture devrait intervenir fin 2012

Le Conseil Municipal devra se prononcer prochainement pour la réservation d'une place.

### 5) **Aménagement paysager**

La commission fleurissement s'est réunie en début de semaine afin d'étudier un projet d'aménagement paysager au lieu-dit « Les Reux ».

Dans un premier temps les arbres actuels seront arrachés pour être remplacés par de nouveaux de différentes espèces.

Cet aménagement étant fait pour avoir un effet sur la vitesse élevée des véhicules à cet endroit, la plantation de haies est programmée dans un second temps.

**L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.**

**Le prochain conseil municipal est fixé**

**Le vendredi 16 mars 2012 à 19h00**

**Précédé de l'Assemblée Générale de  
L'Association Fêtes et Loisirs**